

21 VIETE

SCI

Siège social : 21 rue Viète, 75017 PARIS

Capital social : 500 €

952646164 RCS PARIS

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 28 AOUT 2024

Le 28 août 2024, à ~~10h00~~, 18h00

Les associés de la société 21 VIETE, Société Civile Immobilière au capital de 500 €, située 21 rue Viète, 75017 PARIS, immatriculée auprès du RCS de PARIS sous le numéro 952646164, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire sur convocation de la Gérance

L'assemblée est présidée par M. Alexandre SEBBAN en sa qualité de Cogérant de la Société.

Le Président constate que tous les associés sont présents ou représentés et déclare que l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- le texte des décisions soumises au vote des associés ;
- un exemplaire des statuts de la Société.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions statutaires ont été communiqués aux associés et tenus à leur disposition au siège social dans les délais prévus.

Les associés lui donnent acte de ces déclarations.

Le Président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Réduction du capital social
- Changement de dirigeant
- Modifications des statuts
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

TS
CP
AK
AS

PREMIÈRE RESOLUTION

(Réduction du capital social)

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés décide de réduire le capital social de 300 euros, afin de le porter de 500 à 200 euros.

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés décide que la réduction du capital social interviendra par le rachat, suivi de leur annulation, des parts sociales appartenant à M. Alexandre KOENIG, Mme Laura PASQUIER et M. Thomas MALVOLTI, considération prise que chacune des parts sociales a une valeur nominale d'un euro, portant le nombre total de parts sociales à 200. L'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés relève que la Société est valorisée à 500 euros et décide donc que le rachat des 300 parts sociales de la Société se fera au prix unitaire d'un euro, pour un total de 200 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

(Changement de dirigeant)

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés prend acte de la démission de M. Alexandre KOENIG de ses fonctions de Cogérant à compter du même jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

(Modification des statuts)

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés, compte tenu des résolutions précédentes, décide de modifier les articles correspondant des statuts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RESOLUTION

(Pouvoirs en vue des formalités)

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie, ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts, formalités et publications nécessaires.

Handwritten signatures and initials:
A large diagonal signature on the left.
Initials "TH" in the middle.
Initials "AP" and "AK" on the right.
A circular stamp or signature at the bottom right.

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés donne tous pouvoirs aux salariés de la société LVPRO, SAS au capital de 51 454,80 euros, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 809 015 407, domiciliée au 15 rue de Milan 75009 Paris, de certifier conforme le présent acte aux fins d'effectuer toutes formalités auprès du Greffe du Tribunal de commerce, du service des impôts des entreprises, de la Chambre de commerce ou de la Chambre de métiers, et plus généralement tous les organismes destinataires des formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

* *

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à ~~10h30~~ 18h30

De tout ce qui a été traité ci-avant, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les associés.

Signature

Alexandre SEBBAN



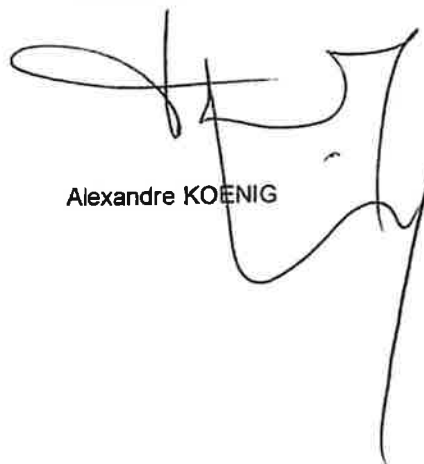
Laura PASQUIER



Hania GOUTIERRE



Thomas MALVOLI



Alexandre KOENIG

